

Conditions générales de services

Les présentes conditions générales de prestations exposent les droits et obligations de la société COOP-TIME, 22, rue de la Pépinière 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 804 591 600 et de l'utilisateur internaute, professionnel ou non-professionnel, dans le cadre de la fourniture par la Société de ses services de mise en relation en matière de recrutement sur son site Internet www.coop-time.com.

Les présentes conditions générales régissent les règles d'accès et d'utilisation des services, fournis par le site internet www.coop-time.fr et développé par COOP-TIME.

Article 1 . – Définitions

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

La Société : COOP-TIME

Le Site : Site internet accessible à l'adresse www.coop-time.com

Le Client : tout utilisateur du Site inscrit sur celui-ci, qu'il s'agisse d'un Recruteur ou d'un Copteur

Le Recruteur : personne physique ou morale qui publie sur le Site une annonce aux fins de recrutement d'un candidat à un poste qu'elle propose

Le Copteur : personne physique ou morale qui recommande un candidat au Recruteur via le Site

Le Service : service de mise en relation offerte par COOP-TIME via le Site en matière de recrutement

Article 2 . – Champ d'application, acceptation et modification des Conditions Générales de Services

2.1. Les présentes Conditions Générales de Services sont applicables aux Clients dès leur inscription et tout au long de leur usage du Site.

2.2. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Services avant son inscription sur le Site. Cette dernière vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Services.

2.3. La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de Services en publiant une nouvelle version sur le Site.

Article 3.- L'inscription du Client sur le Site

3.1. Formulaire d'inscription du Recruteur

Pour être inscrit comme Recruteur, le représentant de l'entreprise qui recrute doit fournir les informations demandées dans le formulaire ci-dessous, lors de la création de son compte sur le Site :

- Titre
- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Mot de passe
- Nom de la société
- Adresse du siège
- Téléphone

3.2. Formulaire d'inscription du Copteur

Pour être inscrit comme Copteur, l'utilisateur doit fournir les informations demandées dans le formulaire ci-dessous, lors de la création de son compte sur le Site :

- Titre
- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail
- Mot de passe
- Emploi actuellement occupé
- Secteur d'activité actuel
- Autre(s) secteur(s) d'activité dans lequel il peut être amené à recommander des candidats
- Secteur géographique de son activité actuelle
- Autre(s) secteur(s) géographique(s) dans lequel il peut être amené à recommander des candidats
- Nom de son employeur et adresse
- Forme et nom de sa structure s'il est entrepreneur
- Statut (employé, profession libérale, gérant...)
- Numéro de TVA (s'il en a un)
- Adresse personnelle
- Téléphone (si possible portable)

Un CV devra également être joint (sous format pdf).

3.2. Processus d'inscription

La validation du formulaire par l'utilisateur emporte soumission de son inscription à la Société.

La création du compte est confirmée par e-mail adressé à l'utilisateur.

Ce dernier doit cliquer sur le lien qui apparaît dans cet e-mail afin d'activer le compte.

Le Client ne pourra accéder à son compte que par le biais de son identifiant et de son mot de passe.

Dans son espace personnel, le Copteur a accès aux informations suivantes :

- Les annonces relevant de son profil et pour lesquelles la sélection des candidats est ouverte,
- Son historique de recommandations de candidats et de leurs résultats en terme d'embauche.

Article 4 : Description du Service

La Société offre aux Recruteurs un service de mise en relation avec des candidats grâce à l'intervention de Copteurs sélectionnés pour leur sérieux et leur expertise.

Dès validation du paiement de l'annonce, la Société la rend accessible à son réseau de Copteurs en fonction de critères de sélection ciblés (zone géographique, profession, secteur d'activité).

Dès que l'annonce est transmise aux Copteurs, le Recruteur en est informé.

Les Copteurs souhaitant proposer une candidature relative à l'annonce publiée, transmettent à la Société les coordonnées des candidats susceptibles de correspondre au poste à pourvoir.

La fiche de renseignements comprend les informations suivantes : civilité, nom, prénom(s) du candidate, coordonnées téléphoniques et e-mail, profil(s) Viadeo et/ou LinkedIn si existant(s). Un CV pourra y être joint.

La Société contacte alors systématiquement les candidats recommandés par les Copteurs, pour une présélection téléphonique.

Dans les 24 heures de ce pré-recrutement téléphonique et en fonction des résultats sur la qualité de la candidature, la Société choisit de soumettre ou non la candidature au Recruteur.

Dans l'affirmative, le Recruteur informe la Société de l'avancée du recrutement :

- Contact téléphonique avec le candidat
- Entretien avec le candidat
- Rejet de la candidature
- Recrutement du candidat sélectionné et rémunération d'embauche du candidat (Fixe et variable), ce dès la signature de son contrat de travail.

L'annonce peut être supprimée du Site dans les cas ci-dessous :

- Lors de la première demande du Recruteur par email.
- Dès que la Société est informée que le poste est pourvu et/ou que le recrutement est clôturé.
- Dès que la Société est informée par email que l'ensemble des candidatures transmises n'ont pas été sélectionnées par le Recruteur.

Article 5. – Rémunération du Copteur

Dès lors que le candidat qu'il aura proposé, en réponse à une annonce du Recruteur, aura été embauché par ce dernier et à la fin de la période d'essai, le Copteur percevra une rémunération forfaitaire de mise en relation correspondant à une commission fixe d'apporteur d'affaire ponctuel d'un montant de 700 €, quel que soit le montant de la rémunération envisagée et effective du candidat par le Recruteur.

La TVA sera ajoutée si le Copteur y est assujetti.

Le règlement aura lieu dans les 30 jours, sur présentation de facture ou du justificatif d'intermédiation ponctuelle.

Article 6. – Réclamations

Le Client doit adresser ses éventuelles réclamations auprès de la Société par voie postale ou électronique suivants coordonnées ci-dessous : contact@coop-time.fr

Article 7 . – Droits de propriété intellectuelle

La marque "COOP-TIME" et tout logo d'identification du service, ainsi que toutes marques et plus généralement toutes illustrations, images et logotypes figurant sur le Site, qu'ils soient déposés ou non, sont la propriété de la Société (sauf identifiants des recruteurs au sein des annonces).

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces signes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de la Société, est strictement interdite.

De même, toutes les photographies et illustrations qui sont reproduites sur le Site sont protégées par le droit d'auteur, de sorte que leur usage non autorisé est interdit, sauf à constituer une contrefaçon.

Enfin, la configuration et l'esthétisme du Site sont elles-mêmes également protégées par le droit d'auteur, de sorte que toute reproduction ou imitation est interdite.

Article 8. – Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires à son inscription et à la fourniture du Service.

Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client exerce son droit par une demande écrite à l'adresse suivante contact@coop-time.fr

À l'occasion de la création de son compte sur le Site, le Client aura la possibilité de choisir s'il souhaite recevoir des offres de la Société et de ses partenaires.

Article 9. – Nullité d'une Clause des Conditions Générales

Si l'une quelconque des dispositions des Conditions Générales était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions qui demeurent applicables.

Article 10 . – Non-renonciation

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un engagement de l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées par les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 11 . – Notifications

Toutes notifications devant être effectuées seront considérées comme réalisées si elles sont faites par courrier recommandé avec accusé de réception aux adresses suivantes :

Pour COOP-TIME: 22, rue de la Pépinière – 75008 Paris

Pour le Client : à l'adresse indiquée lors de son inscription sur le Site

Article 12. – Loi Applicable et juridiction compétente

Les relations contractuelles entre la Société et le Client, en application des présentes Conditions Générales de Service, sont régies par la loi française.

En cas de litige entre professionnels, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent, nonobstant toute clause contraire y compris en cas de pluralité de demandeurs ou d'appel en garantie.